

La Lettre de l'Institut d'émission

N° 238 - Mars 2012



Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Lors de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris du 15 au 17 février 2012, le GAFI (Groupe d'action financière) a adopté des recommandations révisées et pris de nouvelles mesures afin de protéger le système financier international contre une utilisation abusive. Les principales modifications du texte sont :

- la lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive **par l'application systématiq**ue de sanctions **financières ciblées lorsqu'elles sont exigées par le Consei**l de sécurité des Nations Unies ;
- l'amélioration de la transparence afin d'éviter que les criminels et les terroristes ne dissimulent leur identité et leurs biens derrière les personnes morales et constructions juridiques ;
- des obligations plus exigeantes vis-à-vis des personnes politiquement exposées ;
- l'élargissement du champ des infractions sous-jacentes au blanchiment de capitaux aux infractions fiscales pénales ;
- une approche fondée sur les risques renforcée permettant aux pays et au secteur privé d'allouer leurs ressources de façon plus efficace en ciblant les domaines qui présentent des risques plus élevés ;
- une coopération internationale plus efficace, en particulier pour l'échange d'informations entre les autorités concernées, la conduite d'enquêtes conjointes et le dépistage, le gel et la confiscation des biens illicites ;
- de meilleurs outils opérationnels et une gamme plus large de techniques et de pouvoirs, à la fois pour les cellules de renseignements financiers et les autorités de poursuite pénale dans le cadre des enquêtes et poursuites en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.
- Le texte intégral de la réponse du GAFI à la consultation publique sur la révision des recommandations est disponible en anglais sur : http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/49/29/49684543.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

SEPA

Le Conseil européen a adopté, le 28 février 2012, un règlement établissant des exigences techniques et commerciales pour les virements et prélèvements en euros. Le texte comprend des règles communes et des normes pour un espace unique de paiement en euros. Il fixe au 1^{er} février 2014 la date butoir pour la migration au virement et au prélèvement SEPA et au 1^{er} février 2016 la date-butoir pour la migration des produits dits « de niche » tels que, en France, le TIP et le télérèglement. Il supprime progressivement les commissions multilatérales d'interchange sur les prélèvements d'ici le 1^{er} février 2017. Il prévoit également la suppression progressive, au plus tard le 1^{er} février 2016, de l'obligation de fournir le code d'identification d'entreprise (BIC) ; le numéro IBAN restant le seul identifiant de code pour les paiements transfrontaliers et les paiements nationaux.

Financement de l'économie, des PME et des collectivités locales

MM. François Baroin, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé des PME, ont réuni le 20 février 2012 les représentants des cinq principales banques françaises, la Banque de France et la Médiation du crédit, afin d'examiner la situation du financement de l'économie.

S'agissant des entreprises, les participants ont noté que les encours de crédit continuent de croître plus vite en France (+4,4 %) que dans le reste de la zone euro. Les crédits aux PME et TPE restent dynamiques. Pour les TPE, l'encours des crédits atteint 21 milliards d'euros fin 2011. Les banques ont renouvelé leurs engagements d'accompagner les besoins de financement des PME.

Concernant les collectivités locales, le gouvernement mettra en place une nouvelle enveloppe de 5 milliards d'euros sur fonds d'épargne et le secteur bancaire apportera environ 10 milliards d'euros de crédits nouveaux.

Le financement des micro-entreprises en décembre 2011 est disponible en téléchargement :

http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Economie_et_Statistiques/2011-12-stat-info-financement-des-microentreprises-france-trimestriel.pdf

Financement des collectivités locales

Dans le cadre de la restructuration du groupe Dexia, un accord a été trouvé entre l'Etat, la Caisse des Dépôts, la Banque Postale et Dexia. Il prévoit : la création d'une co-entreprise entre la Banque Postale et la Caisse de Dépôts qui commercialisera des nouveaux prêts aux collectivités locales françaises dont le refinancement sera assuré par Dexia Municipal Agency ; la création d'un nouvel établissement détenu par l'Etat (31,7 %), la Caisse des Dépôts (31,7 %), Dexia Crédit Local (31,7 %) et la Banque Postale (4,9 %).

Publications

Le financement des PME-ETI par le marché

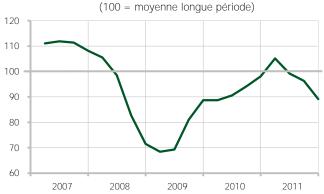
Le rapport de Gérard Rameix, médiateur du crédit, et Thierry Giami, président de l'Observatoire du financement des entreprises par le marché, est disponible en téléchargement sur :

http://www.economie.gouv.fr/files/20120221_financement_pme_eti.pdf

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Le climat conjoncturel continue à se détériorer

Indicateur de climat des affaires à La Réunion



Le quatrième trimestre est marqué par une nouvelle dégradation du climat conjoncturel. L'indicateur du climat des affaires (ICA) enregistre une baisse de 7,1 points par rapport au trimestre précédent. Il se situe désormais 10,8 points au dessous de sa moyenne de longue période. L'activité est en repli mais ce sont surtout les craintes relevées dans les anticipations des chefs d'entreprises interrogés qui pèsent sur l'évolution de l'ICA. Sa contraction est en effet principalement imputable aux soldes d'opinions relatifs à l'activité prévue, aux effectifs prévus et à la trésorerie prévue.

Dans un contexte de croissance modérée des prix, la consommation des ménages se redresse au dernier trimestre, après avoir ralenti le trimestre précédent. L'investissement des entreprises reste atone

L'activité est mal orientée dans l'ensemble des secteurs, à l'exception du secteur des industries agroalimentaires, du tourisme et, dans une moindre mesure, de celui de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Les prévisions d'activité sont globalement à la baisse.

La tendance conjoncturelle du quatrième trimestre 2011 est disponible sur le site de l'Iedom.

Baisse du stock d'incidents sur paiement par chèque en 2011

Les indicateurs de vulnérabilité des ménages liés à l'utilisation de moyens de paiement se sont améliorés tout au long de l'année 2011. Le stock d'incidents sur paiement par chèque a baissé de 1,5 % à fin décembre sur un an, après un net recul en 2010, suite à l'assouplissement des conditions de radiation du fichier central des chèques de la Banque de France.

Parallèlement, le nombre de personnes physiques en interdit bancaire a augmenté de 2,6 % en 2011, tandis que le nombre de retraits de cartes bancaires pour usage abusif a diminué de 3,0 %.

BREVES ECONOMIQUES

Source : ledom, enquête de conjoncture

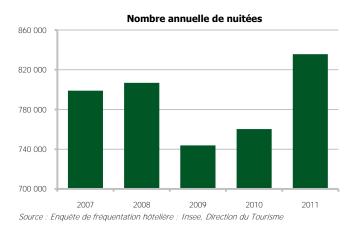
LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	∆ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso La Réunion IPC France entière	Janvier 2012	128,1 124,7	- 0,2 % - 0,4 %	+ 1,8 % + 2,3 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros) En cumul (milliers d'euros)	Décembre 2011	26 472 291 632	- 6,9 % -	+ 2,6 % + 8,9 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros) Exportations (en cumul - millions d'euros)	Décembre 2011	4 763,5 288,1	-	+ 11,7 % + 1,3 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Janvier 2012	119 590	- 1,8 %	+ 3,6 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	∆ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Janvier 2012	225 625	+ 3,8 %	- 4,0 %
de Pierrefonds)	Cumul 2012	cumul Janv.	225 625	-	- 4,0 %
Fréquentation des hôtels classés	Nombre de nuitées	Décembre 2011	80 200	- 10,7 %	+ 9,6 %
(Insee)	Cumul 2011	cumul Déc.	835 700	-	+ 9,9 %
	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	Décembre 2011	3 744	-	+ 23,1 %
Construction	Cumul 2011 (milliers d'euros)	cumul Déc.	22 800	-	- 12,5 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Décembre 2011	56,5	-	+ 9,8 %
(Douanes / CERBTP)	Cumul 2011 (milliers de tonnes)	cumul Déc.	342,4	-	- 9,0 %
	Effectifs salariés du BTP	Janvier 2012	16 664	- 2,3 %	+ 6,7 %

Hausse de la fréquentation hôtelière en 2011



La fréquentation hôtelière est en forte augmentation en 2011, avec une hausse du nombre de nuitées de 10 % par rapport à 2010. Cette progression, conjuguée à la stabilité du parc hôtelier classé, conduit à un accroissement sensible du taux d'occupation sur l'ensemble de l'année. Il s'établit ainsi à 66,6 % en moyenne sur l'année, contre 60,6 % l'année précédente.

La fréquentation a été plus dynamique au premier semestre, avec une hausse de 13,1 % du nombre de nuitées. Le second semestre progresse de 7,3 %.

La publication est disponible sur le site de l'Insee.

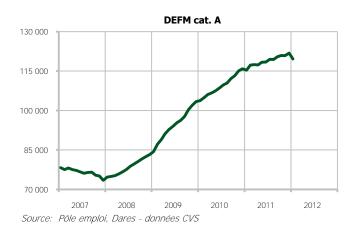
Baisse de la demande d'emploi en janvier 2012

Fin janvier 2012, **le nombre de demandeurs d'emploi** de catégorie A baisse de 1,8 % par rapport au mois précédent, **tandis qu'il augmente de 0,4** % au niveau national. Cette diminution est la plus forte observée depuis 2008.

Cette baisse mensuelle concerne tous les demandeurs d'emplois, quel que soit leur sexe et leur âge. Elle touche également les demandeurs de longue durée (- 1,6 %).

Parallèleme**nt, le nombre d'allocataires de Pôle** Emploi augmente de 2,3 % par rapport à décembre 2011.

La publication est disponible sur le site de la DIECCTE.



Nette hausse de l'emploi marchand au troisième trimestre 2011



L'emploi marchand augmente de 2,8 % au 3^e trimestre 2011 par rapport au trimestre précédent. Depuis début 2010, c'est le sixième trimestre consécutif de hausse et la plus forte augmentation enregistrée sur cette période. Sur un an, l'emploi augmente de 3,9 %.

L'emploi progresse dans tous les secteurs, notamment dans les services marchands (+ 6,0 % en glissement annuel). Il augmente particulièrement dans le secteur de l'hébergement-restauration (+ 10,7 %) et dans les « autres activités de services », où les associations ont beaucoup recruté sous la forme de contrats aidés.

La publication est disponible sur le site de l'Insee.

Nouvelles mesures pour lutter contre la cherté de la vie à La Réunion

Les récentes réunions de travail et de négociation sur le prix des carburants et la vie chère ont mobilisé les principaux acteurs économiques de l'île, ainsi que les pouvoirs publics et des associations de consommateurs. Le vendredi 24 février, des mesures concrètes ont été annoncées afin de baisser les prix des carburants, de produits de consommation courante, de l'électricité et du gaz. Ainsi, à compter du 1^{er} mars 2012, le prix de la bouteille de gaz, du litre de sans plomb et celui du gazole vont diminuer respectivement de 30 %, 5 % et 6 %. A partir du 12 mars, le prix de 60 produits de consommation courante, dits « produits solidaires » vont baisser de 10 à 40 % jusqu'au 31 décembre 2012. Ces mesures viennent en complément des mesures prises précédemment dans le cadre de l'accord Cospar signé en 2009 (baisses de 5 à 20 % réalisée par les distributeurs sur 254 références) et du programme DEFI en 2011 (baisse des prix pour 80 produits locaux d'élevage). Par ailleurs, 50 jeunes vont être recrutés en service civique comme médiateurs électricité pour promouvoir le tarif de première nécessité auprès des publics éligibles. Le département va également mettre en place un chèque électricité de 90 à 120 euros pour les familles les plus modestes (environ 40 000 foyers seraient éligibles).

Par ailleurs, les représentants des collectivités et l'État ont également annoncé <u>un programme</u> visant à faciliter la mise en place de 3 000 contrats aidés à destination des jeunes sans emploi.

Le détail des mesures et la liste des 60 produits solidarités sont disponibles sur le site de la Préfecture.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Γaux de la	a facilité	ppliqué aux é de prêt n é de dépôt	narginal	ns principa			nque centrale (l'Eurosystème			taux 1,00% 1,75% 0,25%	1	date d'effet 14/12/2011 14/12/2011 14/12/2011
aux ue i		ux d'intéré				İ	Γaux de l'éparg	ne réglei	nentée (de			.4/12/2011
NNEE		0,71%		8/02/12	Livret A		LDD		LEP	PEL*		CEL*
NNEE	2011	0,38%	JO du 03	3/02/11	2,25	6%	2,25%	2	,75%	2,50%		1,50%
		. ákalua maa	navel /To						TIRELIR	* hors prime d	Etat	
Novem		Décembi		mpé moyei anvier	n mensuer) Févr	ior	1 mois	3	mois	(Février 2012) 6 mois		1 an
0,7845		0,6168%		3877%	0,366		0,6270%		490%	1,3460%		1,6790%
•		•	•		g terme (TME		•	, -		des obligations		•
Novem	bre	Décembi	e J	anvier	Févr	ier	Novembre	Déc	embre	Janvier	•	Février
3,60	%	3,23%	:	3,23%	3,06		3,80%		,43%	3,43%		3,26%
				Т	aux de l'usure		au premier tr i Découverts en co			ables financemer	nte	
	Crédits	aux partic	uliers		Seuils de		d'achats ou de ve					15,789
		-					prêts viagers hyp		•			
rêts imn	nobilier	S					Prëts personnels	et autres p	orêts d'un mo	ontant > à 6 000 e	€	10,60
êts à tau	ıx fixe				6,24	·%						
							Prêts aux pei	rsonnes r	norales n'a	yant pas d'act		
êts à tau	ıx variabl	е			5,83	3%				sanale, agricole	ou Sei	uils de l'usure
							•		lle non con			
rêts relais					6,43		Prêts consentis e					9,679
utres pr							Prêts d'une durée					5,45
		< ou = à 1!			20,6	5%	Prêts d'une durée	supérieur	e à deux ans	s, à taux fixe		6,29
		ote, crédits i ats ou de ve										
				00 € et prêts	19,1	5%	Découverts en co	mpte (1)				13,80
iagers hyp			, u 5 00	o c cc proto								
rëts perso	onnels et	autres prêts	s d'un mont	ant > à								
524 € et					13,9	8%	Autres prêts d'un	e duree ini	tiale inferieui	re ou egale a deu	x ans	6,53
écouverts	s en com	ote, crédits i	enouvelabl	les.			Prêts aux pe	rsonnes	physiques	agissant pour l	eurs	
		ats ou de ve			17,6	00/-				morales ayant	· une	uils de l'usur
		00 € et < ou	= à 6 000	€ et prêts	17,0	3-70				, artisanale, ag	ricole Set	ilis de i usui i
agers hyp							ou pr	ofessioni	nelle non co	ommerciale		
rëts persc • 000 € et		autres prêts	s d'un mont	ant > à	12,5	1%	Découverts en co	mpte (1)				13,80%
			Sventuelles	o mmioooio no o	ur le plus fort déco	uvort du moio						
3,75										<u>-</u>		
2,75												T
2,25												
1,75												
1,25							—		\rightarrow	—		
ľ		_						-				
0,75												
0,25		ı	•	•		•	•	•	•	•		
mars-	-11	avr11	mai-11	juin-11	juil11	août-11	sept11	oct1	1 nov	-11 déc11	janv1	2 févr1:
					Taux do e	chango (do	nier cours fin d	o mais)				
URO/USI	D (Ftato	-Unic)	1	,3443	EURO/ZAR (FURO/SP	D (Surinam)		4,397
URO/JP\				,,3 44 3 ,9200	EURO/BWP (-	9,541		-	G (Ant. Néerl.)		2,3852
URO/JP1 URO/CAI		-		,9200 ,3282	EURO/BWP (•		-	G (Ant. Neeri.) P (Rép. Dom.)		•
•	•	ua) de-Bretagi		.,3282 84390	EURO/SCR (38,57		•	D (Kep. Dom.) D (La Barbade)		52,052 2,6650
URO/GBI URO/SGI	-	_	-	,6726	EURO/MUR		38,57 2,28			D (La Barbade) D (Trinité et To		2,6650 8,5000
				-	-	-	•		•	F (COM Pacifiqu	• ,	•
URO/HKI				,4252	EURO/VEF (\	_	5,722			-	le)	119,331
JKU/MG	DEM) A	agascar)	2902,	.1864 Evo	EURO/XCD (plution de l'eu		3,59 ois (dernier co			(Comores)		491,967
ENTER									,			
EN US\$					EURO/US	D	→ EU	JRO/YEN				EN YEN
1,70 T												170
1,60												160
1,50												150
1,40												140
1,30							-				1,34	
1,20		-										120
1,10					>			_			107	92 110
1,00		-										100
		40634	40664	40695	40725	40756	40787	40817	40848	40878	40909	40940
4060	1.3									.00,0		.0710
4060)3	40034	40004	10070		40730	40707					
4060)3	40034	40004									
4060		40034			e conversion		s pour les 17 pa		zone euro	200,482	PTE	15,6466 EE
4060 1 EUR		40034	40,339 1,9558	Taux d	e conversion 6,5 0,7	irrévocable	s pour les 17 pa	ays de la	zone euro .UF VLG	200,482 5,94573 340,750	FIM	15,6466 EE

0,429300 MTL

30,1260 SKK

0,585274 CYP